

OBJECTIVITÉ / SUBJECTIVITÉ

Vous pourrez lire, dans les paragraphes suivants, plusieurs explications sur les notions d'objectivité et de subjectivité

OBJECTIVITÉ : L'auteur est objectif quand il ne donne aucune opinion personnelle. Il se limite à rapporter des faits. Il peut y avoir des opinions dans le texte. Mais ce ne sont pas les siennes, ce sont celles des personnes rencontrées lors de la recherche de son article.

En général, l'auteur utilise la TROISIEME PERSONNE : il, elle, ils, elles ou le on impersonnel.

Il évite donc : je, nous, vous.

Il ne donne que des faits c'est-à-dire des informations VERIFIABLES basées sur ce qui s'est vraiment passé, sur des STATISTIQUES ou des ETUDES SERIEUSES et INDEPENDANTES.

Il évite également les mots CONNOTATIFS qui expriment toujours la SUBJECTIVITÉ de l'auteur.

Dans un texte objectif, l'auteur utilise un vocabulaire DÉNOTATIF c'est-à-dire neutre (sans aucun jugement personnel).

L'exemple parfait du texte OBJECTIF est la NOUVELLE de journal, du radiojournal ou du téléjournal. Dans un bulletin de nouvelles, l'auteur se limite à décrire CE QUI s'est passé, OÙ, QUAND, COMMENT ou POURQUOI

- Absence de l'auteur
- Énoncé de faits réels et vérifiables
- Style et ton neutres
- Vocabulaire neutre, dénotatif
- Emploi de pron. pers. de la 3e personne
- Absence d'interpellation du lecteur
- Emploi de la forme impersonnelle

SUBJECTIVITÉ : L'auteur donne son opinion personnelle. Pour se faire, il peut utiliser les pronoms « je, nous, vous ».

Il peut également employer le vocabulaire CONNOTATIF.

Les textes ARGUMENTATIFS ont recours à la SUBJECTIVITÉ puisque l'auteur tente de CONVAINCRE les destinataires de la justesse de son opinion.

La SUBJECTIVITÉ se retrouve donc dans les textes suivants :

- éditoriaux
- chroniques d'opinions
- critiques (de cinéma, de livres, de spectacles etc.).

- Présence de l'auteur
- Formulation d'opinions personnelles, de jugements, de goûts, de sentiments
- Style et ton imagés, expressifs
- Vocabulaire expressif ou connotatif
- Emploi des pron. pers. de la 1e et 2e pers.
- Utilisation de citations pour appuyer l'information - Utilisation de citations pour appuyer l'opinion
- Interpellation du lecteur

Objectivité / subjectivité et dénotatif/connotatif

Tous les éléments de subjectivité, d'objectivité et ceux qui relèvent du dénotatif et du connotatif permettent aussi d'identifier les types de renseignements (commentaire, fait, opinion, etc.)

VOCABULAIRE DÉNOTATIF ET CONNOTATIF

DÉNOTATIF	CONNOTATIF
Le mot est neutre	Le mot exprime un jugement FAVORABLE ou DÉFAVORABLE
Aucun jugement favorable ou défavorable Exemples : tableau, prostituée, policier	Favorable : chef d'œuvre Défavorable : navet
Aucune « saveur locale » : aucun mot familier québécois, anglicisme ou d'autres régions francophones comme « séraphin », « ça fait dur », « mec », « flic » etc.	Favorable : belle de nuit Défavorable : guidoune
	Favorable : agent de la paix Défavorable : chien, flic
	Le mot appartient au niveau de la langue familière : un robineux pour un sans-abri, du plywood pour du contreplaqué, du foin pour de l'argent

Exemples de subjectivité et d'objectivité, d'utilisation du connotatif et du dénotatif

Indices d'objectivité	Indices de subjectivité
Énoncé de faits réels et vérifiables, de chiffres et de dates, présentation d'hypothèses vérifiables et d'énoncés appuyés sur des données scientifiques généralement reconnues ou sur des témoignages, études, tableaux, statistiques véridiques	Formulation d'opinions personnelles, de commentaires, de jugements, de goûts, de sentiments par l'emploi de <u>verbes d'opinion</u> comme <i>croire, trouver, penser, aimer, détester</i> , etc.
Ex. : «Cette table mesure 120 cm. »	Ex. : «Je crois que cette table est assez grande.»
Vocabulaire dénotatif (neutre)	Vocabulaire connotatif expressif (par l'emploi d' <u>adjectifs qualificatifs</u> et de <u>noms porteurs d'émotions</u> ou de jugements)
Ex. : «Ses notes avaient baissé à 75%.»	Ex. : «Quelle stupide cruche , cette fille!»
Emploi de pronoms personnels et de déterminants de la 3 ^e personne, sauf dans les citations.	Emploi de <u>pronoms personnels</u> et de <u>déterminants de la 1^{re}</u> et de la <u>2^e personne</u> .
Ex. : « Il trouvait là son parti.»	Ex. : « Nous trouvions là notre parti, avec vous .»
Absence d'interpellation du lecteur	Interpellation du lecteur : l'auteur le questionne, l'apostrophe, lui donne des ordres.
Ex. : «Il ne parlait pas.»	Ex. : « Croyez-vous à tout ceci?» « N'en croyez rien! »
Emploi de la forme impersonnelle (verbe impersonnel comme <i>falloir</i> , ...)	Emploi de la forme personnelle
Ex. : «Il fallait qu'il parte.»	Ex. : « Je voudrais partir.»
Emploi d'une ponctuation neutre comme le <i>point</i> .	Emploi d'une <u>ponctuation expressive</u> (<i>point d'exclamation</i>)
Ex. «Il fallait qu'il parte.»	Ex. : «Je voulais partir de ce maudit endroit!»

